# Conditions générales d'inscription aux cours

GI Sport+Handicap EDUCATION

01.01.2026

# Table des matières

1. Inscription/réalisation ..... 2
2. Support de cours ..... 2
3. Prestations ..... 2
4. Frais et conditions de paiement ..... 3
5. Désinscription/Annulation ..... 3
6. Assurance/sécurité ..... 4
7. Protection des données ..... 4
8. Généralités ..... 4
9. Entrée en vigueur ..... 5

# Conditions générales d'inscription aux cours

En s'inscrivant à un cours, le·la participant·e accepte les conditions générales suivantes de la GI Sport+Handicap EDUCATION (GI S+H EDUCATION).

## 1. Inscription/réalisation

1.1. L'inscription au cours doit se faire au plus tard à la date limite d'inscription indiquée dans le programme de formation sur https://sporthandicapeducation.ch/fr.

1.2. La responsabilité de remplir correctement le formulaire d'inscription incombe aux participant·e·s. Le formulaire d'inscription soumis via le site internet est considéré comme une inscription juridiquement contraignante. La GI S+H EDUCATION se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires et de refuser une inscription le cas échéant. Toute modification de l'inscription doit impérativement être communiquée par écrit et sans délai à la GI S+H EDUCATION.

1.3. Le nombre de participant·e·s est limité pour tous les cours. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de leur réception. Si un cours est complet, une liste d'attente est établie. Une confirmation d'inscription est envoyée dans les 14 jours suivant l'inscription, la facture suit après la clôture des inscriptions.

1.4. Les cours peuvent être annulés après la date limite d'inscription officielle, faute de participant·e·s ou en cas d'empêchement de dernière minute du ou de la responsable du cours (p. ex. en raison d'une maladie ou d'un accident).

1.5. Les modules dépendant des conditions météorologiques (p. ex. les modules de sports de neige) peuvent être annulés à court terme. Cela s'applique lorsque la sécurité ne peut plus être garantie en raison de facteurs météorologiques, ou si les infrastructures nécessaires aux cours ne sont pas en service (p. ex. remontées mécaniques).

## 2. Support de cours

2.1. Les supports de cours détaillés sont envoyés au plus tard deux semaines avant le début du cours. Pour chaque cours, la GI S+H EDUCATION envoie une liste des participant·e·s avec leur prénom, nom, localité, adresse e-mail, afin que les participant·e·s puissent se regrouper pour faire du covoiturage. Si une personne ne souhaite pas figurer sur cette liste, elle est priée de le signaler par e-mail au plus tard à la date limite d'inscription.

## 3. Prestations

3.1. Les prestations correspondent à l'offre décrite dans l'annonce du cours.

3.2. Pour les cours de plusieurs jours, les frais de participation incluent généralement un hébergement un chambre double. Les chambres individuelles ne peuvent être réservées qu'à titre exceptionnel et sur demande auprès de la GI S+H EDUCATION. Le supplément est à la charge des participant·e·s.

3.3. Le voyage aller et retour est de la responsabilité des participant·e·s et, sauf indication contraire, est entièrement à leur charge.

## 4. Frais et conditions de paiement

4.1. Les prix du cours (TVA incluse) sont indiqués dans l'annonce et sont payables dans un délai de 20 jours après réception de la facture.

4.2. Pour les cours de plusieurs jours, il est précisé dans la description du cours si l'hébergement est inclus. Les échanges informels entre participant·e·s en dehors des heures de cours sont précieux et très appréciés. C'est pourquoi la GI S+H EDUCATION recommande de loger sur le lieu du cours.

## 5. Désinscription/Annulation

5.1. Cours sans hébergement

| | |
|---|---|
| Annulation jusqu'à 2 mois avant le début du cours (date de clôture des inscriptions) | gratuit |
| 2 mois (à partir du lendemain de la clôture des inscriptions) jusqu'à 8 jours avant le début du cours | 50 % du prix du cours |
| 7 jours à 0 jour avant le début du cours | 100 % du prix du cours* |
| En cas d'absence non justifiée | 100 % du prix du cours |

* Sur présentation d'un certificat médical, seul 50 % du prix du cours sera facturé.

Les frais de restauration et de transport sont facturés selon les conditions générales du restaurant ou de l'entreprise de transport.

En cas de désistements répétés et non justifiés, nous nous réservons le droit de facturer la totalité des frais ou d'exiger un paiement anticipé lors d'une nouvelle inscription.

5.2. Cours avec hébergement

| | |
|---|---|
| Annulation jusqu'à 2 mois avant le début du cours (date de clôture des inscriptions) | Frais de dossier de CHF 100.00 |
| 2 mois (à partir du lendemain de la clôture des inscriptions) jusqu'à 15 jours avant le début du cours | 50 % du prix du cours* |
| 14 jours à 0 jour avant le début du cours | 100 % du prix du cours* |
| En cas d'absence non justifiée | 100 % du prix du cours |

* Sur présentation d'un certificat médical, seuls les frais de dossier de 100 CHF seront facturés.

Les frais de logement, de restauration et de transport seront facturés selon les conditions commerciales de l'hôtel, du restaurant ou de l'entreprise de transport.

En cas de désistements répétés et non justifiés, la GI S+H EDUCATION se réserve le droit de facturer la totalité des frais ou d'exiger un paiement anticipé en cas de nouvelle inscription.

5.3. Annulation par l'organisateur

Les cours annulés par l'organisateur ou qui ne peuvent avoir lieu en raison des conditions météorologiques ne sont pas facturés.

Si un cours doit être interrompu ou ne peut se dérouler que partiellement en raison des conditions météorologiques, les frais de participation sont remboursés au prorata. Les frais de logement, de restauration et de transport sont facturés selon les conditions générales de l'hôtel, du restaurant ou des entreprises de transport.

## 6. Assurance/sécurité

6.1. Toutes les assurances relèvent de la responsabilité des participant·e·s (assurance maladie, assurance accident, vol, responsabilité civile). La GI S+H EDUCATION décline toute responsabilité en cas de dommages causés par les participant·e·s.

6.2. Pendant les cours, les participant·e·s sont tenus de suivre les instructions de la direction du cours. Le port de l'équipement de protection prescrit par la direction du cours (p. ex. casque, protections, etc.) est obligatoire lors de tous les cours.

6.3. Si un dommage est causé pendant un cours, le·la participant·e· est tenu·e d'annoncer immédiatement le dommage ou le défaut en question à la direction du cours.

6.4. Les utilisateurs sont responsables du matériel de location et de prêt.

## 7. Protection des données

7.1. La déclaration de protection des données de la GI S+H EDUCATION s'applique : Protection des données S+H EDUCATION

7.2. Des photos et des vidéos sont prises durant des cours. Les personnes qui ne souhaitent pas une éventuelle publication sont priées de le signaler à la direction du cours par e-mail avant le début du cours ou directement sur place au début du cours.

## 8. Généralités

8.1. Des modifications de programme et de prix demeurent sous réserve.

8.2. Tous·tes les participant·e·s s'engagent à respecter le statut éthique du sport suisse. En participant aux offres de la GI S+H EDUCATION, ils reconnaissent les dispositions du statut éthique et

s'engagent à les respecter en tout temps. Tout manquement au statut éthique peut entraîner l'exclusion des offres de la GI S+H EDUCATION.

8.3. Les présentes conditions générales sont susceptibles d'être modifiées ; un droit d'opposition de 30 jours s'applique.

8.4. Pour les litiges découlant de la relation contractuelle, les tribunaux ordinaires du siège du gérant associé de la société simple GI S+H EDUCATION sont compétents; sous réserve de fors impératifs. La GI S+H EDUCATION peut poursuivre le·la partenaire contractuel·le devant le tribunal de son domicile.

## 9. Entrée en vigueur

Les présentes directives remplacent les directives des associations membres de la GI S+H EDUCATION et entrent en vigueur le 1er janvier 2026sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale de la GI S+H EDUCATION.

Aucun droit légal ne peut être déduit de ces directives.